

Projet de Décision

Utilisation de versions datées de bases de données en ligne comme références de nomenclature normalisée

À l'adresse du Secrétariat

Le Secrétariat :

- a) rend contact avec les détenteurs des droits sur les bases de données en ligne pertinentes pour servir de références de nomenclature normalisée et étudie l'utilisation éventuelle de versions datées pour les services de la CITES ; citons, parmi les bases de données pertinentes (liste non limitative) : *WoRMS*, *Fish Base*, *ESCHMEYER & FRICKE's Catalog of Fishes*, et *Amphibian Species of the World*.
- b) présente le résultat de ses consultations lors de la 29^e session du Comité pour les animaux.

À l'adresse du Comité pour les animaux

Le Comité pour les animaux :

- a) évalue les conclusions du Secrétariat et
- b) rédige des recommandations sur l'utilisation de versions datées de bases de données en ligne comme références de nomenclature normalisée à soumettre à la CoP18.